

# Plan de Protection Covid-19 Villa YoYo Europe-Charmillles

---



Mise à jour 18 MAI

---



Unions Chrétiennes de Genève

VILLA  
YOYO

---

## Table des matières

<b>Concept de protection pour assurer un accueil limité dans les Villas YoYo.</b>	<b>3</b>
<b>I. Principes de base de l'accueil.....</b>	<b>5</b>
<b>II Villa YoYo Europe-Charmites.....</b>	<b>7</b>
<b>a. Contexte de l'activité.....</b>	<b>7</b>
<b>b. Organisation.....</b>	<b>8</b>
<b>III. Plan de crise et protocole en cas de suspicion de symptômes de Covid-19.....</b>	<b>15</b>
<b>Annexes (exemples d'animation – protocole de nettoyage) .....</b>	<b>16</b>

**Ce plan de protection est amené à évoluer en fonction des recommandations de l'OFSP.**

**Proposition d'ouverture au 10 juin 2020**

---

# Concept de protection pour assurer un accueil limité dans les Villas YoYo

Ce plan respecte les consignes données par le SSEJ - PPSP le 29.04.2020 et les recommandations de l'OFSP.

## Plan de réouverture en accès limité des Villas YoYo avec respect des mesures sanitaires

En prévision d'une sortie de crise de la pandémie de Covid-19, d'une reprise du travail pour les familles, la possibilité d'accueillir des enfants, les Villas YoYo ont établi un plan sanitaire intégrant les mesures édictées par les autorités et basé plusieurs documents :

- Plan de protection sous Covid-19 : modèle pour les entreprises, présentation générale – SECO – 30.04.2020
- Plan de protection pour assurer l'accueil en milieu préscolaire durant phase de transition 1 Covid-19 – Consignes SSEJ-PPSP - 22.04.2020
- Plan de protection pour assurer l'accueil à l'école primaire durant la phase de transition Covid-19 – SSEJ – 29.04.2020
- Directive d'accueil des enfants dans le cadre de la réouverture progressive des structures d'accueil de la petite enfance (Covid 19) – DGOEJ-SASAJ-IPE.01 – 24.04.2020
- Accueil de service minimum organisé durant les vacances de Pâques - FASe- conditions cadre – 02.04.2020
- Plan de protection pour assurer l'accueil à la journée continue (parascolaire) durant la phase de transition 1 Covid-19 – SSEJ-F605/0520 – 04.05.2020
- Plan de protection pour l'ouverture progressive des offres de promotion de l'enfance et de la jeunesse et d'animation socioculturelle enfance et jeunesse, Covid-19, DOJ/AFAJ – 07.05.2020

---

## Contexte

Les Villas YoYo du Canton de Genève proposent un accueil libre pour enfants de 4 à 12 ans, à Versoix, Onex et Europe Charmilles.

Elles sont fermées depuis le 13 mars 2020 en raison de la pandémie du Covid-19.

Pour donner suite à l'annonce de réouverture des écoles du Canton, les Villas YoYo proposent une réouverture en accès limité et adaptent leur fonctionnement habituel.

- Sur base d'inscription uniquement.
- Par tranche d'âge distinctes (4-9 ans et 10 – 12 ans) ce qui permet un encadrement dans le respect des recommandations de l'OFSP.
- En limitant le nombre d'enfant en fonction de la configuration des espaces (de X m2)
- En adaptant l'encadrement aux nombres d'enfants (limiter les équipes)
- Dans le respect des gestes de protection

## Pourquoi une réouverture ?

- Permettre aux enfants de sortir de la maison.
- Rompre avec l'isolement dû au confinement.
- Reconstruire la socialisation.
- Permettre aux enfants de se défouler dans le cadre d'activités physiques surveillées.
- Offrir un espace de créativité avec matériel et dispositif sécurisé.
- Proposer un service de soutien scolaire pour les enfants qui n'ont pas pu suivre le travail scolaire à la maison.
- Palier à la suppression des activités physiques, de rythmique et artistiques à l'école.

La réouverture de nos villas YoYo ne pourra s'envisager qu'avec l'accord et l'approbation de nos partenaires communaux. Le concept de base est ensuite adapté à chaque Villa YoYo, selon sa configuration et la situation dans le quartier.

**Les Villas YoYo souhaitent répondre aux besoins des enfants prioritairement plutôt que de répondre à un besoin de garderie.**

---

# I. Principes de base de l'accueil

- Seuls les enfants fréquentant régulièrement la Villa YoYo auparavant seront admis.
- Sur base d'inscription préalable uniquement. Selon le nombre d'inscription la Villa YoYo se réserve le droit d'appliquer un plan de rotation.
- Les enfants malades et présentant des symptômes de maladie ne seront pas acceptés.
- Selon l'âge de l'enfant, des groupes seront organisés.
- Les activités ne pourront s'organiser que dans le périmètre de la Villa YoYo – les activités extérieures, uniquement si elles permettent de contenir le groupe à 5 enfants, seront proposées selon l'environnement et le contexte de la Villa.
- Les locaux seront aménagés pour permettre l'accueil des enfants et des animateurs dans le respect des règles de conduite et d'hygiène.
- Une formation sera donnée aux encadrants pour la mise en œuvre de ces recommandations. Ils seront régulièrement informés des adaptations éventuelles du concept.
- Les équipes seront limitées et régulières pour éviter le plus possible le nombre d'adultes présents sur les lieux d'accueil des enfants et les changements d'équipe.
- Dans la première phase, seuls les collaborateurs UCG, les employés sous contrat EdS et les stagiaires en formation ASE interviennent.

## **Recommandations pour les animateurs encadrants**

- Garder ses distances avec ses collègues et avec les enfants (2 mètres), dès que ceux-ci sont en âge de l'appliquer (10 ans)
- Se laver plusieurs fois les mains sur le temps de l'activité avec du savon pendant 20 secondes minimum, le séchage s'effectue avec du papier.
- Chaque lieu sera en possession de solution hydroalcoolique.
- Renoncer aux poignées de mains et ne pas s'embrasser.
- Eviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier. Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle avec couvercle et se laver soigneusement les mains
- Le port du masque et des gants n'est pas recommandé. Le port du masque sera laissé à l'appréciation du collaborateur qui, s'il en fait le choix recevra une information quant à son application et utilisation. Il ne devra pas faire négliger les autres gestes de protection.
- Le personnel vulnérable est invité à rester chez lui et ne pourra prendre part aux activités, ainsi que tous les collaborateurs qui présentent des symptômes (toux, maux de gorge avec ou sans fièvre, douleurs musculaires...) devront se mettre en auto-quarantaine.
- Les collaborateurs vulnérables seront invités à informer les UCG de leur situation par une déclaration personnelle. Nous respecterons la confidentialité.

## **Recommandations concernant les enfants :**

- Les gestes de protection sont rappelés autant que possible aux enfants.

- 
- Les enfants se lavent les mains en arrivant et en quittant les locaux. Ils se lavent les mains à la fin d'une activité, avant et après le goûter, ainsi qu'avant et après le passage au WC.
  - Le savon est privilégié au gel hydroalcoolique qui sera réservé aux situations où il n'y a pas de point d'eau accessible.
  - La distance physique de deux mètres entre les enfants de 4 à 9 ans n'est pas appliquée, elle est recommandée pour les enfants de 10 à 12 ans (selon leur capacité à appliquer cette distanciation physique) autant que possible (à évaluer après la phase 1 appliquée jusqu'au 8 juin).
  - Tousser et éternuer dans le creux du coude en l'absence de mouchoir en papier. Après usage, jeter les mouchoirs en papier dans une poubelle avec couvercle et se laver soigneusement les mains.
  - Les enfants qui ont des symptômes de fièvre et toux ne viennent pas à la Villa YoYo.
  - Sauf exception, les parents n'accompagnent pas les enfants dans la Villa.
  - L'usage des transports en commun est proscrit dans le cadre des sorties.

### **Les soins et la santé**

- L'organisation du suivi de la santé et des soins fait l'objet des protocoles définis et communiqués.
- L'organisation est attentive à la disposition et à l'utilisation des équipements préconisés par les autorités.

### **Les locaux et le matériel**

- Les surfaces et le matériel d'animation sont désinfectés avec des produits détergents pour surfaces aussi souvent que nécessaire et en fin/début de journée.
- Selon les Villas YoYo, les locaux seront aménagés pour permettre l'accueil des enfants (ex. Villa Europe-Charmillles)
- Les linges à usage collectifs seront enlevés et remplacés par du papier.
- Les poubelles seront munies de couvercles.
- Les locaux seront aérés régulièrement.
- Les règles d'hygiène et de distanciation physique de l'OFSP sont affichées

### **Les goûters**

- Les goûters sont préparés par les animateurs uniquement, avec les précautions nécessaires ; port de gants, nettoyage des surfaces avant et après la préparation. (Préparation = nettoyer et couper des fruits et légumes, couper du pain. Pas de transformation d'aliment).
- S'ils sont composés de fruits ou de légumes, ils seront soigneusement lavés.
- La vaisselle est distinctement attribuée à chaque enfant pour éviter les contaminations.
- Dans le cas où cela est possible, l'usage des assiettes et couverts est à éviter, privilégiant la distribution des goûters simples (pain et chocolat, un fruit, un légume, quelques biscuits)

---

# II Villa YoYo Europe-Charmilles

## Analyse des risques et adaptations

L'analyse est faite au regard des mesures d'hygiène usuelles et des restrictions sanitaires préconisées dans le cadre du Covid-19. Pour chaque domaine, selon l'évaluation des risques ci-dessous, une fiche action et d'autocontrôle pourra être élaborée.

### a. Contexte de l'activité

Organisation : Unions Chrésiennes de Genève – Villa YoYo Europe-Charmilles

Type d'activité : accueil de loisirs encadrés

Lieu d'activité : dans les locaux de l'espace de quartier « le 99 », Rue de Lyon 99, 1203 Genève

Tél. 079.748.83.84

#### Participants

Enfants de 4 à 12 ans provenant du quartier exclusivement (1203).

90 enfants en moyenne quotidienne.

Environ 920 enfants concernés par la Villa YoYo Europe-Charmilles.

Comme chaque Villa YoYo, Europe-Charmilles procédera à l'enregistrement d'une fiche de renseignements par enfant.

#### Autorisations

La réouverture sera conditionnée à l'autorisation :

- Du service des écoles de la Ville de Genève
- Du service de la cohésion sociale de la Ville de Genève et plus particulièrement de l'espace de quartier du 99

#### Equipe d'encadrement

L'équipe est composée :

- D'un responsable d'activité, Nicolas Zinguinian – Educateur Spécialisé
- De trois adjoint-e-s ;
  - o Déborah Blanc - Educatrice spécialisée,
  - o David Mariglier, Educateur Spécialisé,
  - o Christiane Rolandi – Assistante Socio-éducative.

L'équipe est en outre composée, de 3 personnes en Eds et de plusieurs stagiaires (activité de réinsertion et maturité spécialisée).

Dans le cadre de la reprise, l'équipe sera composée de maximum 7 personnes :

- Le responsable d'activité et au moins deux de ses adjoint-e-s
- 3 ou 4 employés en Eds, dont une diplômée d'un CFC d'ASE
- En réserve (si absence), deux stagiaires en cours de formation.

Les collaborateurs ne seront pas en double affectations

---

Le même animateur encadrera un même groupe d'enfants durant le temps de l'accueil.  
Les collaborateurs vulnérables seront invités à informer les UCG de leur situation par une déclaration personnelle.

### **Procédures sanitaires**

La gestion sanitaire de la pandémie du COVID-19 du Canton s'appuie sur un dispositif à trois volets - CoviCall, CoviCheck et CoviCare. Les personnes concernées (familles, enfants et collaborateurs) seront systématiquement orientées vers la ligne verte du CoviCall : **0800 909 400**.

Corona-Helpline de HEKS/EPER, disponible en 10 langues  
Téléphone : 0800 266 785

<https://www.ge.ch/document/covid-19-covical-covicheck-covicare-dispositif-genevois-contact-suivi-patients-presentant-infection-au-sras-cov-2>

Albanais/shqip, Arabe/عرب, Portugais/português, Bosniaque-serbe-croate/bosanski-srpski-hrvatski, Persan/dari – فارسی/داری, Kurde/kurdî, Espagnol/español, Tamoul/தமிழ், Tigrinya/ትግርኛ, Turque/türkçe

### **Dispositif existant en cas de situation de crise**

De nombreux protocoles d'encadrement sont disponibles à la Villa YoYo dont ;

- Premier secours
- Encadrement des sorties
- Situation de faits potentiellement grave (abus, harcèlement...)
- Plan canicule

Les quatre responsables sont formés aux gestes de premiers secours auprès des enfants.

Les protocoles qui le requièrent seront adaptés à la situation (accident- blessure- maladie – préparation des gouters – sorties)

Un protocole pour le nettoyage et la désinfection des lieux et des surfaces est mis en place et communiqué au personnel en charge du nettoyage (annexe).

## **b. Organisation**

### **Arrivée, départ**

Les enfants doivent être annoncés préalablement et inscrits lors des temps de permanences ou par téléphone.

Un nombre limité d'enfant est accepté selon les âges (4-9 ans et 10-12 ans). Selon les inscriptions une rotation entre les enfants est organisée.

Une fiche d'inscription est impérativement complétée pour chaque enfant comprenant minimum :

- Nom et prénom de l'enfant
- Coordonnées complètes et vérifiées (numéro d'urgence...) d'un parent ou d'un responsable
- 3 contacts de personnes responsables, au minimum 2

- 
- Date de naissance de l'enfant
  - Etat de santé de l'enfants, allergies

Les arrivées et sorties ne pourront se faire de manière libre.

Les arrivées se font à l'heure précise pour permettre l'organisation des rotations d'activités. Selon les effectifs elles seront échelonnées.

Toute sortie de la Villa YoYo sera définitive.

Les enfants ne pourront sortir seuls de la Villa YoYo qu'avec l'accord des parents.

La porte d'entrée sera surveillée durant l'activité pour éviter les entrées non autorisées.

L'entrée et la sortie des enfants se feront du même côté (Square de l'Europe) pour ne pas mettre en péril la sécurité des enfants avec une sortie sur la Rue de Lyon. Les enfants entrent comme d'habitude par la porte principale, les sorties se feront du côté de la cour vers le square de l'Europe

L'organisation par rotation laissera un temps de nettoyage entre les groupes.

Un fichier de fréquentation quotidien sera tenu et mis à disposition à la demande des autorités.

### **Echanges avec les familles ou responsables**

Les familles seront averties des procédures d'inscriptions par

- Une présence sur le quartier la semaine précédant la réouverture
- Le réseau des permanents de l'Espace de Quartier du 99
- Un affichage dans le quartier et au 99 (coordination de la communication avec l'espace de quartier)
- Site internet des UCG
- Page Facebook des Villas YoYo

Les inscriptions se feront lors des permanences organisées une fois par semaine ; le mercredi matin de 10h00 à 11h00 (ou 12H00 selon l'affluence) en priorité, à défaut par téléphone exceptionnellement.

Les permanences se dérouleront sous le préau de la petite cour de la Villa YoYo.

Les familles recevront les consignes d'encadrement avant l'inscription et devront les accepter.

En cas de problème, les familles sont contactées par téléphone par le responsable d'activité.

La Villa YoYo se réserve le droit de ne plus accueillir un enfant dont le comportement n'est pas adapté aux circonstances

### **Vie quotidienne**

#### **1. Horaires :**

Les horaires seront habituels sous réserve de l'évolution de la pandémie et des nouvelles directives cantonales ou de l'OFSP.

Toutefois, l'accueil s'organise par tranche allant de 1h30 à 2h30 selon les groupes d'enfants.

Mercredi :

10h-12h : enfants de 4 à 9 ans

13-16h15 : enfants de 4 à 9 ans

16h30 18h00 : enfants de 10 à 12 ans

Samedi :

10h-12h : enfants de 4 à 9 ans

13-16h15 : enfants de 4 à 9 ans

16h30 18h00 : enfants de 10 à 12 ans

---

Le repas chaud offert habituellement le mercredi midi est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

## 2. Effectifs :

Selon la configuration de la Villa YoYo, le plan de réouverture propose l'accueil de 4 groupes de 5 enfants pour les 4-9 ans et 4 enfants pour les 10-12 ans.

Eventuellement selon les inscriptions, un groupe de 4 enfants de 10 à 12 ans pourrait remplacer un groupe de petits.

Selon l'évolution de la pandémie et la communication de nouvelles directives fédérales ou cantonales, l'augmentation se fera de manière graduelle. Ces chiffres sont susceptibles de changer après la première semaine de réouverture. En effet, nous nous réservons la possibilité de les adapter en fonction des réalités que nous rencontrerons lors de cette première semaine.

## 3. Activités

### - À l'intérieur

Quatre postes d'activités seront mis en place (deux par salles). Chacun proposera un certain nombre d'activités (entre 6 et 8).

Les groupes d'enfants resteront à leur poste durant toute la durée de la tranche horaire. Ils pourront choisir parmi les activités proposées à chaque poste.

Un temps de nettoyage est organisé entre les rotations des groupes d'enfants.

Elaboration d'un programme d'activités précises avec une sélection de jeux principalement collectifs (des jeux qui requièrent le moins de matériel possible et qui permettent de respecter facilement les mesures de sécurité) (voir annexe)

Favoriser l'aide aux devoirs / accompagnement scolaire.

Un même moniteur suivra un groupe d'enfants et restera avec celui-ci durant le temps de l'accueil.

La petite cour sera utilisée en dehors des temps de permanence par un groupe d'enfants à la fois. Des activités extérieures y seront proposées.

Les portes des salles devront rester ouvertes.

### - A l'extérieur

Les activités à l'extérieur du type sorties de proximités seront favorisées en dehors du quartier de l'Europe, afin d'éviter les regroupements d'enfants. Selon autorisation et ouverture des espaces publics, nous favoriserons le Parc des Franchises.

Les groupes ne dépasseront pas 5 personnes.

Les sorties doivent respecter les mesures d'hygiène et de conduite avec les autres usagers de l'espace public.

L'usage des transports en commun est proscrit jusqu'à nouvel ordre.

## Gouters

L'accès à la cuisine sera très limité et comme d'habitude interdit aux enfants.

Une seule personne aura la charge de la préparation des goûters et suivra le protocole communiqué.

Les tasses, les verres, la vaisselle ou les ustensiles ne seront pas partagés et ensuite rincés à l'eau et au savon après usage.

Les goûters seront distribués aux enfants dans les salles où ils participent à l'activité.

Lavage des mains avant et après le goûter, un groupe à la fois avec temporisation pour éviter le brassage de personnes dans les couloirs.

Les goûters ne conditionnent pas de transformation d'aliments

---

## **Locaux**

La Villa YoYo Europe-Charmillles se situe dans l'espace de quartier du 99. Elle partage les locaux avec l'Association des restaurants scolaires.

La Villa YoYo utilise les locaux les mercredis et les samedis, les restaurants scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

En outre, toutes les locations du 99 sont annulées jusqu'en septembre, ce qui laisse entendre que seuls l'association des restaurants scolaires et la Villa YoYo seront utilisatrices des locaux décrits ci-dessous.

Les salles se situent au rez-de-chaussée du bâtiment. L'accès se fait directement depuis l'extérieur par deux portes et n'implique aucun passage dans les couloirs du 99. L'espace est composé de deux grandes salles de 50 m<sup>2</sup> environ chacune et d'une terrasse couverte. Ces grands espaces sont complétés d'un petit local dit « réserve » et d'une cuisine semi-équipée (cuisine de cantine scolaire).

Les locaux sont pourvus d'une zone sanitaire avec 3 WC filles, 1 WC garçons et trois urinoirs séparés. Les 2 points d'eau accessibles le sont dans cette zone.

Les locaux seront entièrement nettoyés par notre service de ménage après chaque journée d'ouverture (mercredi et samedi) en suivant un protocole de désinfection. (Annexe)

L'ensemble des surfaces sera désinfecté chaque jour avec un détergent habituel (pas de produits nocifs pour les enfants).

Afin de respecter les distances entre adultes et enfants, les adultes se rendront aux WC dans le couloirs en respectant le protocole mis en place par le 99.

## **Soins et santé**

Un protocole de soins « bobologie » est déjà existant, il sera adapté à la circonstance (port de gants à usage unique, utilisation de produits désinfectants et procédures)

Les personnes portant des blessures seront invitées à les protéger.

Si durant les heures d'activités un des responsables de la Villa YoYo constate des symptômes chez un enfant (toux, maux de gorge, avec ou sans fièvre, douleurs musculaires) un masque lui sera fourni. Les parents seront invités à venir chercher l'enfant au plus vite et dans l'intervalle il sera placé dans une pièce séparée des autres enfants (voir protocole à suivre en cas de suspicion de symptômes).

## **Equipes d'encadrants**

Le port de masque n'est pas recommandé pour les adultes. Il sera laissé à l'appréciation du collaborateur qui, s'il en fait le choix recevra une information quant à son application et utilisation. Il ne devra pas faire négliger les autres gestes de protection.

Les adultes devront tenir leur distance entre eux ainsi qu'autant que possible avec les enfants.

Les collaborateurs seront régulièrement instruits sur les mesures d'hygiène et la sécurité dans le contact avec les enfants, ainsi que sur les dernières directives fédérales et/ou cantonales.

Les effets personnels sont rangés individuellement dans une armoire fermée.

Les collaborateurs malades ne seront pas autorisés à travailler et seront renvoyer immédiatement chez eux.

Les équipes seront adaptées selon les effectifs d'enfants inscrits (équipe réduite).

Un colloque quotidien est organisé avec l'équipe pour permettre la transmission d'information et l'analyse et l'ajustement du fonctionnement.

---

## Hygiène personnelle et collective

- Lavage des mains à l'arrivée à la Villa et après chaque activité ainsi qu'avant et après le goûter pour les enfants comme les encadrants.
- Nettoyage régulier des poignées de porte, des interrupteurs, des rampes d'escalier et autres objets qui sont souvent touchés par plusieurs personnes. (Voir protocole en annexe)
- Les poubelles seront vidées quotidiennement en évitant de comprimer les sacs de déchets.
- Mise à disposition en permanence des distributeurs de savon et des serviettes jetables et s'assurer qu'ils soient disponibles en suffisance.
- Mise à disposition de gel désinfectant (pour les mains)
- Nettoyage systématique des WC après usage, particulièrement les adultes.
- Le port des gants reste dans son utilisation habituelle pour le nettoyage, la cuisine (vaisselle) et les soins aux enfants (bobologie)
- Les règles concernant l'hygiène, adaptées aux enfants, sont affichées visiblement.

## Synthèse

Le plan de réouverture permet de répondre à l'urgence d'encadrement des enfants du quartier de l'Europe.

Le plan de réouverture permet de répondre à l'urgence d'encadrement des enfants du quartier de la Pelotière.

- Il tient compte des mesures imposées par l'OFSP et des directives cantonales
- Il permet d'envisager une ouverture avec un accès limité et contrôlé ;
- Il permet le traçage des enfants avec l'enregistrement de la fréquentation ;
- Il limite le nombre d'adulte dans la Villa YoYo et respecte la volonté de maintenir un encadrant pour un même groupe d'enfant.
- Il est adaptable et modulable selon l'évolution de la pandémie et la communication de nouvelles directives.

## Risques

- Fortes fréquentation et incapacité à contenir les enfants
- Ne s'agissant plus d'un accueil libre, les enfants risquent de vouloir revenir « comme avant », créant des frustrations et des incompréhensions, des attroupements devant la Villa.
- Présence sur le quartier préalablement pour expliquer les conditions d'accès aux parents.
- Pour y remédier, selon la situation à la réouverture, nous envisageons une organisation à l'entrée de la Villa YoYo (Traçage au sol, médiation avec les enfants, les « grands » et les familles)
- Pour y remédier, selon la situation à la réouverture, nous envisageons une organisation à l'entrée de la Villa YoYo (Traçage au sol, médiation avec les enfants, les « grands » et les familles)

C'est pourquoi nous souhaitons communiquer le mieux possible avec les familles et leur faire prendre conscience du fonctionnement inhabituel et exceptionnel.

## Mesures et ajustements pour réduire les risques : fiche action et d'autocontrôle

Le projet et l'organisation de la Villa YoYo Europe-Charmillles seront adaptés afin de pouvoir offrir des activités de qualité en garantissant un accueil conforme aux mesures préconisées par les autorités au moment de l'activité. Les encadrants, les participants et leurs parents sont informés des mesures mises en œuvre et à respecter.

En fonction des différents risques identifiés, chaque structure développe ses propres fiches action et d'autocontrôle en fonction des mesures retenues. Chaque fiche action et d'autocontrôle permet aux équipes sur le terrain d'être informées des mesures concrètes à prendre et de vérifier qu'elles sont bien appliquées.

### Modèle de fiche action et d'autocontrôle

#### **Fiche action et d'autocontrôle des conditions d'accueil dans le cadre d'activités de loisirs encadrées pour les enfants et jeunes (centres aérés et camps) dans le contexte du COVID-19.**

Certaines mesures sont à mettre en œuvre de façon récurrente, dans ce cas, la fiche action et d'autocontrôle sera utilisée à chaque fois (ex : marquage au sol permanent versus nettoyage plusieurs fois par jour).

***On ne peut pas contrôler milles mesures une fois, mais on peut contrôler une mesure mille fois.***

**Domaine : Arrivée, départ**

<b>Mesures et ajustements pour réduire les risques :</b>	Check
Accueil à l'extérieur du lieu d'activité	
Marquage au sol des distances pour l'attente	
Lavage ou désinfection des mains à l'entrée	
Installation des affaires personnelles dans un lieu ad hoc	
...	

Date, nom et qualité de la personne ayant effectué l'autocontrôle :



---

# III. Plan de crise et protocole en cas de suspicion de symptômes de Covid-19

## Protocole en cas de Covid-19

Si lors d'une activité un enfant ou un collaborateur présente notamment des symptômes tels que :

- Toux
- Maux de gorge
- Douleurs musculaires
- Difficulté respiratoire et essoufflement
- Avec ou sans fièvre

La personne est isolée dans une pièce seule et un masque de protection lui est donné.

Dans le cas d'un enfant :

- Les parents ou les personnes responsables sont immédiatement avertis et priés de venir chercher l'enfant le plus rapidement possible.
- Il sera conseillé à la famille de prendre contact avec son médecin/pédiatre, le cas échéant avec la ligne verte du CoviCall 0800 909 400.
- Si le cas est avéré positif, l'enfant ne reviendra pas à la Villa YoYo avant la disparition complète des symptômes et dans un délai d'au moins 10 jours, dont au moins 2 jours sans symptôme.
- Si le dépistage n'a pas été possible, l'auto-quarantaine sera demandée et l'enfant devra attendre un délai de 10 jours avant le retour à la Villa YoYo, dont au moins 2 jours sans symptôme.

Dans le cas d'un collaborateur :

- Un masque de protection lui sera donné le cas échéant.
- Il sera prié de rentrer chez lui et de pratiquer un test de dépistage.
- Selon le même principe cité plus haut, l'auto-quarantaine pour une période de 10 jours sera requise, dont au moins 2 jours sans symptôme.

**Dans tous les cas, si des difficultés respiratoires ou l'état général est péjoré, il faut contacter le 144 et suivre les recommandations du service en question.**

**Les services du médecin cantonal seront automatiquement avertis de la situation (en cas de dépistage avéré).**

Sauf avis contraire du médecin cantonal et/ou des autorités communales, la Villa YoYo pourra rester ouverte.

---

# Annexes

## I. QUELQUES EXEMPLES D'ANIMATIONS

Il est évident que durant cette période exceptionnelle, nous allons devoir proposer des animations adaptées aux mesures de sécurités sanitaires.

Il s'agira donc de mettre en place des activités qui impliqueront :

- Le moins d'échanges de matériels et d'objets possible. Cette mesure exclura de fait un grand nombre de nos jeux de société, une large partie de nos jeux destinés aux plus petits (lego, dinette, poupées etc.) ainsi qu'une bonne part de nos activités de bricolage.
- Le moins de contacts physiques rapprochés entre les participants.
- La possibilité du maintien des distances de sécurités entre les participants (par exemple pour une animation se déroulant autour d'une table, une place sur deux autour de ladite table pourrait rester vacante).
- Une désinfection systématique des objets manipulés par les participants lors de l'activité ainsi que des chaises et des tables sur lesquelles ils auront pris place.

Parmi les activités auxquelles nous avons pensé, nous citons ici les suivantes :

### Le jeu du Loup-Garou :

Ce jeu présente l'avantage de pouvoir faire participer de grand groupe d'enfants (de cinq à plus de dix) tout en respectant grandement les mesures de sécurités citées au-dessus.

En effet, il nécessite que très peu de matériel : une seule carte par joueur. Elle doit être gardée durant toute la durée de la partie et ne sera pas échangé. Par conséquent, elle ne se transmettra pas entre les participants et pourra être facilement désinfectée entre les parties. De plus, ce jeu se joue assis autour d'une grande table et n'implique aucuns changements de place pour les participants, il sera donc aisé de garder un bon contrôle sur les distances de sécurité. Enfin, le Loup-Garou doit être « supervisé » par un meneur de jeu qui anime et veille au bon déroulement de la partie. Ce rôle de meneur pourra être occupé par un adulte qui aura de fait constamment un regard sur les participants. Il pourra donc réagir rapidement en cas de non-respect des mesures de sécurité.

### Quizz, Blind test et autre jeu de questions réponses :

Comme pour le Loup-Group, ce type d'animation présente l'avantage de faire participer un grand nombre d'enfants. Elle permet aussi de mettre en place et faire respecter les mesures de sécurités facilement. Là aussi, un ou plusieurs adultes se chargent de l'animation des Quizz et de la supervision

---

des enfants qui participent à l'activité. Enfin, ce type d'animation ne nécessite que très peu, voire aucun, matériel.

### Coin lecture

Nous pensons qu'il serait judicieux de proposer un « coin lecture » où les enfants, notamment les plus petits, pourraient s'asseoir et écouter des histoires lues par un animateur. Cet espace serait évidemment aménagé en fonction des mesures de sécurité (Une activité de lecture étant par définition orientée sur l'écoute, cette animation pourrait favoriser une attitude de calme, de tranquillité et de concentration chez les enfants, ce qui pourrait participer à minimiser les risques de « bagarres » et de contacts physique entre les plus petits.

### Un Coin Cinéma :

A l'instar du « coin lecture », cette activité présente de nombreux avantages en matière de respect des mesures de sécurité. De plus, elle peut être facilement adaptée aux plus grands en fonction du film choisi.

### Un coin discussions :

Cette activité serait mise en place surtout à l'endroit des préados. En effet, nous savons d'expérience que ce public éprouve souvent le besoin de se réunir sans forcément qu'il soit question de participer à une animation ou un jeu à proprement parler, mais plutôt simplement pour échanger, discuter de tout et de rien. Parfois, ils apprécient qu'un membre de l'équipe participe et prenne part à leur échange.

Il nous semble donc intéressant de mettre à leur disposition un « coin discussion » où un animateur se chargera de modérer leurs échanges. Par ailleurs, en cette période particulière, nous pensons que ces jeunes pourraient avoir l'envie d'extérioriser par la parole leur ressenti, leurs craintes ou leurs préoccupations relatives au Covid-19 et à l'impact que ce virus a sur leur quotidien. L'animateur se chargera donc d'amener les discussions autour de ce sujet si besoin. Il ne s'agira pas d'égrainer une nouvelle fois toutes les informations relatives aux mesures de sécurité qu'ils auront certainement déjà entendues à de nombreuses reprises, mais bien de leur permettre d'exprimer leur ressenti et leur vécu à l'égard de cette période de confinement.

### Bricolage et activités créatives :

Il sera difficile de maintenir ces activités de la même manière qu'avant la pandémie, notamment en raison du grand nombre de matériel qui passe de mains en mains lors de ce genre d'animation. Cependant, nous pourrions mettre une place des activités créatives telles que des pliages (origami) ou

---

encore des coloriages. Nous fournirions alors une petite « trousse » de crayons à chaque enfant, trousse que nous désinfecterions entre chaque groupe d'enfants.

Activités du type jeu de minime ou « Dessiner, c'est gagner » :

A nouveau ce type d'activité n'impliquerait pas un matériel trop conséquent et nous permettrait aisément de maintenir les mesures de sécurité.

---

## II. CONSIGNES POUR LE NETTOYAGE DES VILLAS YOYO

Le service de nettoyage s'effectue dans le respect des consignes de l'OSPF. Il est renforcé et coordonné avec l'ensemble des partenaires. La répartition des tâches entre les équipes d'encadrants des enfants et le personnel d'entretien est coordonnée.

Un nettoyage complet est programmé chaque jour avant ou après l'ouverture de la Villa YoYo.

### **Principes de base :**

Nettoyer régulièrement et de manière adéquate les surfaces et les objets après leur utilisation, en particulier si plusieurs personnes les touchent. Veiller à une élimination sûre des déchets et à une manipulation sûre des outils de travail.

#### a. Aération

Pour assurer un échange d'air régulier et suffisant dans les locaux de travail, chaque pièce de la Villa YoYo sera aérée pendant 10 minutes toutes les heures.

#### b. Surfaces et objets

Nettoyer régulièrement les surfaces et les objets durant le temps d'activité ; en privilégiant le lavage et la désinfection avec des détergents habituellement utilisés.

- Tables et surfaces de travail, jeux et objets manipulés par plusieurs animateurs avec un produit de nettoyage du commerce, en particulier lorsque plusieurs personnes les partagent.
- Ne pas partager les tasses, les verres, la vaisselle ou les ustensiles ; rincer la vaisselle à l'eau et au savon après usage.
- Nettoyer régulièrement les poignées de porte, les interrupteurs, les rampes d'escalier, bouton de chasse d'eau, robinets... et autres objets qui sont souvent touchés par plusieurs personnes.

#### c. WC

- Nettoyer régulièrement les WC avant et après le passage des adultes
- Éliminer les déchets quotidiennement de manière professionnelle.

#### d. Déchets

- Equiper les poubelles de sacs avec liens à nouer et vider les poubelles chaque soir
- Éviter de toucher les déchets ; utiliser toujours des outils (balai, pelle, etc.).
- Porter des gants lors de la manipulation des déchets et les éliminer immédiatement après usage.

- 
- Ne pas comprimer les sacs de déchets.
  - Équiper les structures de poubelles avec couvercle

#### e. Vêtements et linge

- Proscrire l'usage des linge collectifs en faveur du papier (sécher les mains)
- Ranger ses vêtements personnels dans un casier individuel – ne venir qu'avec le stricte minimum.

#### f. Nettoyage en cas de suspicions de cas de Covid 19

- Désinfecter l'espace d'isolement occupé par la personne malade ainsi que les objets utilisés le plus rapidement possible.
- Prévenir le personnel d'entretien pour renforcer le nettoyage des lieux.